

Flash information

Vendredi 17 novembre

Association des Elèves de M.N.S.E.F.H.T. — 2, Rue Camille
TOULOUSE

Rédaction : 210 DISCHER, ALAIN BRAYSON, ID. RECHER, ADRIENNE AL, BRACONNE

VERGÈS EST
EN GRÈVE (Lain aussi !!!)

Cherchons des sinistres :
Situation d'avenir
Bonne place
Boulle intéressant

EDITORIAL A LA REVOLUTION

Ce n'est pas que j'ai une dent contre Marseille, mais je trouve ce genre d'initiative originale.

Grand Marseille m'a rien à offrir à Lyon.

Certes, Marseille a beaucoup changé. Ce n'est plus le Chicago des années 1929. On a perdu nos grands casseurs (ils vont à Mulhouse). On a perdu nos grands laboratoires de chimie spécialisés dans la fabrication de poudre blanche qui se sont installés en Espagne où la police anti-gang est moins efficace. Marseille est une ville qui se mange.

Mais pourtant, depuis, on assiste à une renaissance du crime. En ce moment, comme exilés, on passe le Ramadan dans les salles de ciné et ce film semble avoir réveillés les vieux démons de la Mafia. Tous jours, est-il que des voitures sautent mystérieusement la nuit. Le racket paye bien et pas seulement à Marseille mais sur toute la côte. Si vous tenez une boutique et que vous voyez arriver quelques individus costards qui vous tiennent à peu près ce langage: "C'est deux briques ou on fait sauter la boutique" vous n'avez plus que deux possibilités. Payer ou résister, mais vous prenez le risque de voir votre boutique sauter comme le Pussy-Cat. Est-il possible qu'un film réveille les instincts criminels de certains? Est-il possible qu'on puisse faire chanter les gens? Est-il possible de détruire la propriété des autres? Je pose les questions. Toujours est-il que notre maire a défilé et y mettra bon ordre d'autant plus que, comme le disent les mauvaises langues, il est propriétaire ou il a des intérêts dans la plupart de ces boutiques.

Marseille étant un port nous avons aussi notre lot de prostituées et d'étoiles filantes. Chaque quartier a sa clientèle. Pres du port, c'est pour les marins. Vous en trouvez rue Milbaud et rue du Capis. Vient près du quartier arabe, près de l'Opéra ou rue Mazagan juste à côté du plus grand lycée de la ville, les gosses sont presque obligés de passer dans cette rue. Alors fait-il que les gosses passent devant des hôtels à un ou deux étages qui emploient du personnel bien sous tous rapports et payent syndicalement (puisque on vous invite à venir)? Je sais bien que maintenant les gosses sont empêchés dès la mise au berceau mais quand même devant la porte d'entrée du lycée, il y a aussi des kiosques où l'on vend entre autres de la porrochatche au rabais puisque il s'agit de ventes d'occasions. C'est un commerce très florissant puisque il y en a plein le boulevard. Ne faut-il pas protéger ses petits esprits faibles?

Reste le quartier arabe, une ville dans la ville, l'autoroute Paris-Marseille débouche en plein dedans. On y trouve de tout depuis les peaux de moutons jusqu'aux costumes nationaux. Il y a des travailleurs, des intellectuels de génie, des sans papier, des avec papiers mais faux, des chômeurs, des marchands de travail, des marchands de sommeil, des arabes en transit. C'est le point de la ville le plus peuplé et qui voit passer le plus grand nombre de gens. La route est ordonnée par le conseil d'un certain pays arabe que je ne veux pas nommer qui contrôle tout. Il y a eu à ce sujet de violentes polémiques pour savoir s'il fallait détruire ce quartier sale et malsain qui s'étend à la vie de tous les étrangers et les touristes. Faut-il raser ce quartier (qui est d'ailleurs visité de jour pour les amateurs de sensations), faut-il entreprendre des tours? Peut-on mettre à la rue de tas de gens parce que le quartier ne plaît pas à tout le monde? Faut-il détruire le charme du quartier qui vie de l'extérieur est assez pittoresque? Ne faudrait-il pas mieux assainir le quartier en supprimant un certain nombre de pratiques frauduleuses et écoeurantes?

(CIRQUE DE JERICO)

Je signale aux Vénérables Amis (surtout et aussi aux autres qui auraient oublié) qu'un club de bridge a été créé cette année.

Je connaîtrais qu'il y ait autre chose que des jouets fantômes. Pour la bonne marche du club, je vous conseille d'inscrire votre nom sur le tableau qui se trouve au premier étage de la chapelle dans la colonne correspondant au jour où vous voulez jouer. Faites-le au moins un jour à l'avance. Ainsi, chacun saura suffisamment tôt qui vient tel jour.

Il faut également que le club s'équipe. L'association des élèves ne pouvant payer une contribution est nécessaire. Je vous parle de vous, évidemment de 10 fr. au moins au responsable le plus tôt possible, surtout si vous voulez des tournois.

Enfin, il me faut absolument deux volontaires qui se proposent avant tout pour m'aider car je ne peux pas assurer seul la bonne marche du club, il y a trop de travail.

Il faut des bénévoles qui doivent être payés par la publicité. Il faut donc écrire aux boîtes. Il faut organiser des tournois contre aux autres écoles, faire l'impression des cartes de membres du club et les faire connaître pour vous permettre d'avoir des réductions dans les tournois qui pourraient se passer en ville, donc, il faut avoir les dirigeants des clubs extérieurs.

Le club peut rédiger des cours, des exposés sur les différents systèmes et les gadgets modernes. Ces explications peuvent être rédigées par les membres du club eux-mêmes.

Enfin, je compte organiser un tournoi de prestige en ville dans un restaurant avec super participation super préalable. Il doit être entièrement payé par la publicité.

Comme vous le voyez, j'ai un peu d'amblyopie à ce sujet. Je veux faire des choses intéressantes, et je ne me contenterai pas de la médiocrité généralement admise en 1977.

Seul, je ne peux ni couvrir de tout et surtout, je ne veux pas devenir la bonne ouïe isolée du club. En conséquence, si je n'ai pas deux volontaires pour m'aider dans les plus brefs délais, je démissionnerai car je ne veux pas causer l'effacement d'un club intéressant et aimable.

Le responsable

François HULIN -ère Et.

CIRQUE DE BARRAGE

Le club de barrage lance un concours d'écriture pour assurer sa publication qui permettra de tirer une vingtaine d'exemplaires. Par conséquent, il n'est pas question d'utiliser le matériel de sérigraphie. Elles se font réaliser au podium.

Voici le texte qui doit figurer obligatoirement sur l'écriture:

CIRQUE DE BARRAGE N°

Tournois sans armes tous les mercredis

à la chapelle de barrage à partir de 20h30 locales.

Participation: Membres du club (5 F)

Autres (10 F)

Pris: 50 % des participations à la 1ère manche

20 % des participations à la 2ème manche

10 % des participations à la 3ème manche

plus quelques ordres spéciales

Un bar est à votre disposition

OUVERTURE D'UN NOUVEAU CLUB A M. N°

Arts décoratifs, sculpture, sculpture, ...

Local: Deux salles situées au 1er étage de la chapelle, accessibles par la seconde galerie. (On gardera bien sûr la nettoyage, mettra l'électricité et une porte).

Matériel: Néant.

Nous avons tout ce qui est à votre disposition tout ce qui il faut pour monter des établis métalliques, les outils, notamment pas à la chapelle pour contourner les métaux et des cloches.

Membres: Tous ceux qui sont plus ou moins intéressés par la peinture, la sculpture, les mobiles, ... ou autres disciplines dites artistiques, ... et qui disposent de 10 F.

Et nous faut un peu d'argent pour acheter le matériel de base (ciseaux à bois, pinceaux, plumes, encre, ...). Pour l'instant le trésorier ne peut rien nous donner puisque c'est la "dèche" la plus totale.

interesses de tous les gens possibles y compris les travailleurs
Il faut donc travailler davantage en faveur des travailleurs de tout
le monde et de l'ensemble de la communauté internationale.

Journal de l'Union Soviétique 2ème page

COMMUNIQUE

Nous avons la plus grande confiance dans la coopération de l'URSS
et dans l'ensemble des travailleurs de tous les pays en vue de
la réalisation de la paix mondiale par la coopération.
L'Union Soviétique ne pourra se donner de malheureux succès
dans ces domaines tant qu'elle sera isolée de l'ensemble de la
communauté internationale et de l'ensemble des travailleurs de
tous les pays. Son amitié avec toute personne ou toute force
personnelle ou collective est une garantie de sa sécurité.
La participation de l'Union Soviétique avec l'URSS au Royaume
Unis est une garantie de sa sécurité internationale et de sa
paix. (1943-1945)

Nous nous permettons de rappeler à Monsieur Serge L'Herminier
qu'il n'a pas encore versé le montant de sa contribution.
La Comète.

AU SUJET DU MARIAGE

1// Les mariages et
divorces

Personne ne veut faire paraître un mariage ni y a être cas de conseil
et de vous le savez vous même dans ce cas il doit être avant le mariage
il faut (les heures suivantes quand résignées à la célébration) et
vous ne le savez pas vous même dans ce cas il doit être résigné dans la
forme à l'heure suivante à l'ensemble du foyer avant mariage (heure de mariage) et
dans tous les cas, le V.P. et les autres collaborateurs sont à la disposition de ceux qui
veulent apprendre à se servir de la balance à la Comète

2// Les mariages et
divorces

Je ne sais pas encore si vous pouvez faire paraître un mariage et divorcer

3// Les mariages et divorces

Pour ceux qui ne le savent pas encore je rappelle que certains cas de
mariage nous donnent une ou deux lettres (certificats) chaque fois qu'on a obtenu
un changement de statut de l'ensemble des mariages dans notre union internationale. Les mariages et
divorces de ces lettres n'ont pas de problèmes (certains voudraient bien aller au cas
mais ne voudraient pas voir l'importance qu'il y a dans tout ce fait. Juste les mariages
mariages possibles) les autres qui font les mariages pour l'ensemble de ceux de
mariages de temps en temps. Mais cela n'est pas possible (cette en fait 1943)

LES FESTIVAL, 7001 23m en 00m classm ?

Amenons, dit y a 10 ans, une grande manifestation possédant à un certain prestige au niveau toulousain) le programme ? une soirée de gala avec des vedettes connues (c sont venues Barbara, La Terre, Les Frères Ennemis, Mouloudji, ...), des soirées de danse en un tas d'autres choses) films, défilé de mode, pièce de théâtre) le tout dura jusqu'à 15 jours.

Mais, la population se lasse à elle ? toujours est-il que le dernier festival fut nettement décevant. Alors, plus rien, l'asso s'occupe de quelques galas organisés depuis dans les autres écoles. Il n'en est pas beaucoup plus des idées.

Aussi, désireux de relancer le festival, je me heurte à l'apathie et à l'indifférence voire à l'hostilité non dissimulée de ceux qui sont à l'école depuis "des" années.

Envoies aux secondes années (et aux autres ?), qu'on peut encore faire quelque chose à 1997, j'ai besoin de l'aide des premières années, j'ai besoin de mes copains de faire beaucoup de choses avec peu de moyens, j'ai besoin de vos idées (après 2 ou 3 ans de balise, je sais, c'est dur mais, voyez comment vous serez l'année prochaine). Vous pouvez MOI même pendant le festival à condition de vous débrouiller seuls.

Il n'est mal en point, vous désirez l'école et vous avez raison. L'asso étant incapable de rien vous apporter, je vous ^{propose} l'aventure, un boulot dur, long mais pas colossal au point de vue honaire, votre part de responsabilités.

Pourquoi ne pas quitter pour 6 mois votre lamentable conditionnement "Nou", je ne veux pas "avoir" d'amendements"

Je vous attends.

CE QUE JE VOUDRAIS FAIRE

Mobiliser l'école pendant un week-end organiser une expo de photos, de peinture de dessin, des bours et tout ce dont vous aurez envie.
organiser une soirée de gala avec une vedette connue et les personnalités de la région.
organiser une soirée pop au niveau des étudiants toulousains.
Evidemment, ceci n'est pas immuable, toute idée sera la bienvenue.

LES JOURNALISME ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973 ou de l'article de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

Le droit de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

LES JOURNALISME ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

LES JOURNALISME ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

(article de la loi de 1973 sur la presse)

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

R. B. C.

LES JOURNALISME ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

de connaître les motifs de l'opposition d'une manière ou d'une autre en vertu de l'article 11 de la loi de 1973.

MEMBRETS DE LA FESME (STUDRIA)

Le grand prix FESME 73 aura lieu à TRIANE dans les heures libres les 9, 10 et 11 mars 1973.

- cette compétition comprendra les épreuves suivantes :
- 1) tir à l'arc 10 mètres à station sociale (2 manches) (2 mandes)
- 2) tir à l'arc 40 mètres à station sociale (2 mandes)

Un classement individuel et par équipe sera établi pour chacune des épreuves et pour le combiné. Chaque épreuve sera dotée de nombreux prix afin de récompenser les vainqueurs par catégories.

Tous les participants seront reçus dans un hôtel de grande catégorie, où le ski club FESME espère que vous passerez d'agréables jours agréables.

PINCE - PONG

Remerciements

Le tournoi de consolation aura lieu jeudi 16/11 à 20 H dans la salle gymnique du gymnase de Rangueil.

Renseignements

- Je rappelle surtout à l'attention des 3^{es} années que FESME possède des matériel de ping-pong, et des ballons ; la bibliothèque de tous ces matériels se trouve dans une armoire de la chapelle près de la table de ping-pong.

- d'autre part nous espérons pour tous les amateurs de tennis de table de la salle sportive de Rangueil tous les jeudis soirs de 20 à 22 H, que ceux qui il le désirent peuvent venir s'y entraîner.

- pour la constitution de nouvelles tables de ping-pong, je pense que l'on ne trouvera pas à nos côtés de matériel.

Le V.P. SIRONIS - J. Daszuta (2/11)



De cette assemblée générale dont nous attendions beaucoup nous n'avons pas été déçus :

Bon nombre de participants , environ une cinquantaine , dont plus de la moitié d'élèves de première année, et tous résolument décidés à "faire quelque chose" .

La réunion a commencé par des échanges à peine mouchetés entre promotions ; quand la coupe a été vidée , que chacun s'est dit ses petites vérités le travail a commencé et bien .

On a convenu que cette distinction entre "première année" et "seconde année" dans le sein de l'assoc n'avait dorénavant plus lieu d'être, et on s'est réparti en petites commissions de travail où les problèmes ont été abordés de plus près et de façon plus concrète.

Quels étaient au juste ces fameux problèmes :

§ l'assoc sert elle à quelque chose ?

§ y a-t-il nécessité de faire des clubs , de quelle façon ?

§ qu'est ce qui a empêché le fonctionnement normal de l'assoc ?

§ le ciné-club!

Qu'est ce qui a été dit dans les commissions ?

Grosso-modo , que l'assoc doit servir , en plus des tâches bassement pratiques et matérielles (coop, bar, petits déjeuners, cours, polis etc....) à créer des "champs de rencontre" entre les élèves , et entre les élèves et l'extérieur, d'où la nécessité des clubs , et des activités culturelles diverses ouyettes vers l'extérieur (boums, ciné-club, galas expos)

La création d'un certain nombre de clubs a été envisagée de façon concrète (photo, radio, modélisme, affiches, arts déco, émissions radio)

ainsi qu'un certain nombre de manifestations (soirées musique, chansons, tournois, en plus des boums galas et autre ciné-clubs)

POUR CE QUI EST DU CINE-CLUB :

Il est apparu qu'il devait répondre a divers buts

1/ en tant que "champ de rencontre" être véritablement un club , c'est à dire qu'existe une équipe de gens pour qui le ciné-club est le lieu d'un débat permanent dont les films servent d'arguments et d'illustrations (a la limite ce qui serait intéressant , c'est que par exemple , untel nous présente tel film pour nous "démontrer" telle thèse, et que la fois suivante la réponse nous soit donnée par tel autre autour de tel autre film :: une sorte de "a armes égales continu" LE PRINCIPAL INTERET DU CINE-CLUB ETANT LE DEBAT)

2/ en tant que moyen de diffusion de masse de "culture" , paraît-il qu'il est intéressant de "voir les films avec un certain recul, ou de revoir..." ou de faire découvrir des oeuvres méconnues du "grand public" (malheureusement pour cette deuxième tâche il est regrettable que dès que l'on passe précisément des films "méconnus" il n'y ait personne à la séance :::) par ailleurs il n'est pas évident que toute oeuvre cinématographique fasse parti , en soi, de la "culture" (à débattre)

3/ comme moyen d'ouverture et d'échange sur/avec l'extérieur . Je signale qu'un quart des cartes vendues à ce jour l'ont été à des personnes extérieures à l'établissement . Ceci je crois nous oblige , entre parenthèse a une certaine "tenue" au ciné-club (si vous voyez ce que je veux dire) ne serait-ce que par la moindre des politesse (si vous savez ce que ça veut dire) , fin de la parenthèse. Moyens d'ouverture car si nous parvenons à créer un bon climat pour ce débat, des gens de l'extérieur entameront le "dialogue" avec nous

A ce sujet nous avons pris contact avec la paroisse pour voir s'il ne serait pas possible de faire des séances pendant la week-end dans la salle "Troubadour" impasse Saint-Aubin (à suivre)

Enfin dès à présent des camarades de "première année" (bien que la distinction n'existe plus !) vont s'occuper du ciné-club souhaitons qu'ils soient le plus nombreux possible . (adieu les vieilles barbes !)

POUR CE QUI EST DU CINE- CLUB (suite)

En ce qui concerne les décisions d'ordre pratique :

outre la prise en main par les (disons le une dernière fois) "I^{ère} Années"

a: de faire un "mode d'emploi du ciné-club" ou serait en fin dit de façon claire (il paraît que ça ne l'est pas actuellement) les heures et jours du ciné-club, le mode d'accès la liste des films etc....

En ce qui concerne l'heure soyons très clair ; plus on commence tôt plus on finit tôt et plus tôt les femmes de ménage peuvent aller se coucher nous avons donc mis au début de l'année les séances à 20 heures, il s'avert que c'est relativement irréaliste alors et disons 20 Heures 15 étant bien entendu que l'entrée des spectateurs prendra environ 10 à 15 mn et que si les gens commencent à arriver à 20h30 ou 20h45 comme c'est le cas à l'heure actuelle la séance ne pourra pas démarrer avant 21 Heures alors je répète ciné-club à 20 HEURES 15 (qu'on se la dise !)

Pour ce qui est du jour de projection : le jeudi présente les inconvénients suivants : on ne peut pas avoir de salle pour la discussion comme actuellement la C7 qui n'est disponible que les mardis et mercredi, par ailleurs la plus part des autres ciné-clubs fonctionnent ce jour là ; le mercredi serait idéal, malheureusement Monsieur Frisoni qui a la gentillesse d'assurer les projections n'est pas disponible, or l'appareil est d'un maniement délicat et dangereux (il débite 60 Ampères) ; restait donc le mardi (le lundi et la vendredi étant par expérience des "jours creux") or il s'avert que les séances de sport ont lieu présentement le mardi (la tuile) alors ? alors alors le plus simple est de s'en remettre à la "voix de Dieu" (vox populi, vox dei) et je propose un petit référendum à la prochaine séance (pour ceux qui ne viendront pas donner un bulletin réponse à quelqu'un qui viendra (découper suivant le

BULETIN REPONSE AU REFERENDUM SUR LE JOUR DU CINE-CLUB

Monsieur Madame ou mademoiselle

désire que les séances du ciné-club aient dorénavant lieu le

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI (rayer les jours non souhaités)

POUR CE QUI EST DU CINE-CLUB (fin, enfin)

commentaires sur le "buletin réponse" en toutes hypothèses il est évident qu'on se donnerait les moyens d'effectuer la projection et le débat au jour élu ; C'est à dire que les débats peuvent se faire dans la salle du ciné-club dans la chapelle ,et que dès la rentrée nous espérons toucher le nouveau projecteur et qu'alors l'un de nous pourra se charger de la projection si la direction nous y autorise . (sinon évidemment il n'y aurait pas de choix !)

Autre décision pratique : améliorer la publicité : je dois reconnaître que depuis le début de l'année nous nous sommes surtout préoccupés de faire connaître le ciné-club à l'extérieur et que les N7 ont été les moins bien informés . Donc dorénavant affiche à l'école (à ce propos je lance un appel aux bonnes volontés qui voudraient réaliser de belles affiches pour le ciné-club je propose même un concours d'affiches à mettre au point avec les intéressés les affiches primées pouvant ensuite servir pour la publicité du ciné-club en ville ^{sérigraphiées} etc.... et de nombreux prix !)

Par ailleurs de renouer avec la tradition de l'an passé des petits articles dans le flash sur le film à venir . Là, une précision il serait souhaitable que chaque film soit "présenté" par quelqu'un (pour arguer dans le débat cf "plus haut") et que celui qui nous présente le film rédige le texte de l'article du flash ainsi que le texte de l'affiche. Enfin ce serait le pied si dans le flash paraissait le compte rendu des débats de la séance .

Tiens, j'allais oublier, à propos de référendum , ce qui nous avait fait aussi bouder le mercredi (initialement choisi, si vous vous en souvenez) c'est que c'est le jour des séances gratuites aux cinémas de la ville (pour les critiques cinéma du flash) et le jeudi il y a les cours de russe alors duduche ne pourrait plus venir aux séances

Pour ce qui est de l'affiche je vais la faire tout à l'heure en espérant qu'un artiste la remplacera par une plus belle . Pour ce qui est de la présentation du film : voir page suivante:

Bernard PRINCE

De 1795 à 1918, la Pologne a cessé d'exister.

De 1795 à 1918, la Pologne a cessé d'exister. Cela signifie un siècle et demi de silence, d'oubli, de souffrance. Et cent cinquante ans après, un complexe, un besoin de s'affirmer comme nation. La peur qu'on vous prenne pour des usurpateurs, des parvenus de la politique internationale.

Ce qui — l'espace et le temps aidant — pourrait sembler à certains un détail historique, est un élément fondamental pour qui veut comprendre le cinéma polonais. Tant il est vrai, par delà les modes décadentes, que l'esthétisme ou les doctrines de chapelle ne suffisent pas pour juger d'une œuvre, si on en ignore les causes profondes.

Il y a eu cent vingt-trois ans de sommeil, un éveil de vingt ans, et l'effroyable boucherie nazie. On peut, certes, gloser en comptant les films de guerre polonais. Mais sait-on toujours que l'Allemagne s'est livrée vis-à-vis de la Pologne à un génocide identique à celui dont elle accabla les juifs ?

« J'en ferai, disait Hitler, un vieux nom oublié sur les cartes anciennes. »

Pour la Pologne, la dernière guerre cela s'écrit six millions de morts, dont sept cent mille dans la seule ville de Varsovie entièrement détruite. Ceux qui font la fine bouche, et se penchent, avec des soins de mères sur la métaphysique de Passy, devraient savoir y prendre la mesure de l'angoisse.

« Ce qui est arrivé à Varsovie, à la Pologne entière, n'a pas de nom, et aucune langue civilisée ne saura jamais le décrire », écrit Eva Fournier.

Le premier miracle polonais, c'est que la Pologne existe. C'est qu'après des siècles d'asservissement, de souffrance, de persécutions innombrables et innommables, elle ne se contente pas de survivre, mais se donne cette suprême élégance de vivre et d'être une nation phare. La Pologne reste sans doute le pays

le plus ignoré, et pourtant, un de ceux dont les orgueilleux occidentaux et les dogmatiques orientaux ont le plus à apprendre.

Le second miracle, c'est que ce petit pays accablé, qui s'est construit de toutes pièces une industrie, en même temps qu'il relevait ses ruines, se soit, de surcroît, offert le luxe d'une vie intellectuelle et culturelle qui est, actuellement, une des plus riches du monde. La peinture polonaise actuelle est considérée comme la seconde du monde par certains spécialistes occidentaux, et l'art polonais de l'affiche écrase les balourds placards dont on accable nos murs, tandis que le jazz polonais — mais oui — ne rougit pas de la comparaison avec celui, excellent pourtant, de la France. (Le meilleur après le jazz américain).

François CHEVASSU.

et comme lui disait Alfred Jarry

QUANT A L'ACTION QUI VA COMMENCER, ELLE SE PASSE EN POLOGNE ,

C'EST A DIRE NULLE PART (Ubu roi)

Quand la Pologne fut libérée en 1945, il ne restait plus aucune installation cinématographique .Cependant de 45 à 61 la pologne a produit 137 longs métrages dont 26 ont reçu 43 prix dans les festivals internationaux (en ne comptant que les plus importants)

Pendant la même période 70 courts métrages glanaient plus de 118 prix.....Cela aussi c'est le miracle polonais:il n'y a actuellement aucun pays qui puisse affirmer une telle proportion de réussites cinématographiques.

Mais comment se libérer de l'obsession de l'horreur concentrationnaire, comment oublier les massacres, la résistance du ghetto de Varsovie(Kanal)

C'est comme un hommage au courage de se pays tant de fois r a vagé par la folie impérialiste, que le cinéclub présente deux aspects du cinéma de film de guerre polonais : un film grandiose ,écrit juste au sortir de l'enfer, par une femme a peine remise de ses souffrances dans le camp de Auschwitz "LA DERNIERE ETAPE" de Wanda JAKUBOWSKA (48)

un film plus réfléchi, plus intense parceque plus discret et subtil ,réflexion "à froid" testament inachevé du célèbre réalisateur Andrezej Munk "LA PASSAGERE" (64) (nombreux prix internationaux)

.....
LA DERNIERE ETAPE (Wanda JAKUBOWSKA) 48

Le principal problème pour la réalisation d'un tel film ,sur le camp de la mort d'Auschwitz, était de faire vrai , tout en restant véridique la vérité étant tellement atroce qu'aucun spectateur normal ne pourrait la supporter... Dans ce sens peut on reprocher au film d'anesthésier le spectateur sous le grandiose et l'héroïsme ,ce qui rabaisse quelque peu le niveau de l'horreur ; Ceux qui ont vu "Nuit et Brouillard" de Resnais risquent de ne pas retrouver ici cette impression de souffrance physique à la seule vue des images, ils risquent ici de se laisser prendre par l'histoire et de ne prendre la recul nécessaire qu'a la célèbre séquence finale où Martha pendue expire en murmurant "Plus Jamais d'Auschwitz" .

.....
Jeudi midi un groupe de 80 militants anti facistes sont allés arracher les affiches. dont le groupement néo-nazi Occident avait recouvert les rues du quartier des facs . Ils appellent tous les hommes conscients à ECRASER LA VERMINE FACISTE avant qu'il ne soit trop tard